

L'UNION NATIONALE

JOURNAL FRANCAIS QUOTIDIEN.

LANCOT et THOMPSON - Editeurs-Propriétaires.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition Quotidienne... 50 00
Edition Semi-Hebdomadaire... 30 00
Edition Hebdomadaire... 20 00

PRIX DES ANNONCES

EDITION QUOTIDIENNE.
Première insertion... 7 cts par ligne
Chaque insertion subséquente... 5 cts

Les frais de poste sont à la charge de l'abonné.
Pour les Etats-Unis, frais de poste jusqu'à la frontière comprise...

Des arrangements très-faciles et à bon marché pourront être faits pour la publication des annonces dans les deux Editions de la campagne.

L'ETNA: COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.

Cette très prospère et très sûre compagnie distribue tous les ans entre ses assurés, le montant entier de ses profits, ce qui réduit pour eux le coût de l'assurance à environ la moitié des taux courants...

LE PROFESSEUR A. B. SPINNEY,

Propriétaire de l'Institut Electro-Médical, 131 Grande Rue St. Jacques, offre des remèdes pour l'encéphalite libérale qu'il a reçue, durant les derniers six mois, et leur annonce respectueusement qu'il continue de traiter avec le plus entier succès, les VIEILLES MALADIES CHRONIQUES...

DR. L. O. THAYER,

Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, Etc., Est maintenant à Montréal et tient son Bureau et Résidence au No. 235, rue Notre-Dame...

COMPAGNIE D'ASSURANCE DES CITOYENS.

Le capital de cette institution s'élève maintenant à \$1,000,000, souscrit par un grand nombre de propriétaires et marchands les plus riches de cette cité...

GRAINES DE CHAMPS

De la dernière récolte et de la meilleure que ait 15 quartiers de Graines de Grand Tronc du Haut-Canada.

NOUVEL EXPRESS DE LA NCITE, C. LARIN,

St. Jacques, Montréal.—M. C. LARIN a toujours à la disposition du public des grands Waggon convertis et ouverts pour transporter les Meubles, Pianos, etc.

PHILLIPS & CIE. COURTTERS.

THOMAS ETIENNE ROY, écrivain, No. 8 Rue St. Joseph, offre de servir de secrétaire à l'Union Nationale pour tout le district de Québec.

PRÉPARATIONS pour LES DENTS.

Philodonte, Szodoni, Odont de Rowlands, Odus Kalluteriss, Pâte de cerise pour les dents, Pâte Parisienne pour les dents...

PHILODONTE.—Justement reçu un assortiment considérable de PHILODONTE du Dr. Forstner...

W. F. P. CURRIE ET CIE.

ONT VENDRE DES TUYAUX DE DRAINAGE, Ciment de Québec, Ciment de Portland, Eau de chaux, Tuiles à pavage, Tuiles à égouts, Couverts chemins, Vases de jardins...

LA MAISON MORGAN & CIE.

COIN DES RUES ST. JACQUES ET MCGILL. A EN MAINS

UNE IMMENSE QUANTITÉ DE HARDES FAITES

POUR HOMMES ET ENFANTS, EN GROS ET EN DETAIL, PRIX MODÉRÉS

MACHINES A COUDRE, DE WEE D

MANUFACTURES ET LES FAMILLES, Devant le public depuis 15 ans. Ces machines par excellence, sont à la fois Simples et fortes.

GEORGE ARMSTRONG DE LA

Place Victoria, vend maintenant ses meubles à dix pour cent au-dessous des prix ordinaires pour argent comptant...

GRAND RUE ST. LAURENT

GEORGE T. DORON & CIE. HORLOGERS & JOAILLIERS. No. 105, Grande Rue St. Laurent.

CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC DU CANADA.

DISTRICT CENTRAL. CHANGEMENTS DANS LES TRAINS. LE ET APRES LUNDI PROCHAIN, le 15 courant, le train Omnibus de St. Anne et Vaudreuil...

JUGEZ POUR VOUS MEME.

Pourquoi payer \$1.50 et \$3.00 la douzaine pour des portraits de première classe lorsqu'il y a la galerie anglo-américaine, No. 7 Rue Bonaventure...

COMPAGNIE D'ASSURANCE "COMMERCIAL UNION,"

19 & 20 Cornhill, Londres. CAPITAL, £2,500,000 Sterling. Département du Feu. Les succès qui ont couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie...

LA Compagnie d'Assurance ET DE PLACEMENT DES CITOYENS

BUREAU: No. 30, RUE ST. FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL. 18 Janvier 1a-111

ALLEZ tous les jours au Restaurant Métropolitain, 238, Rue Notre Dame

PROVINCIAL FIRE AND MARINE INSURANCE CO. OF CANADA.

Compagnie d'Assurance "Provinciale" du Canada sur le Feu et la Marine. Etablie en 1819. Hox J. H. CAMERON, Président, LEWIS MOPPAT, Sec. Vice-Président, JAMES SYDNEY CHURCH, Sec. Gérant.

Imperial Fire Insurance Company of London.

ETABLI EN 1813 - CAPITAL, £1,000,000 stg. Sec. rité spéciale pour les Assurances Canadiennes. Conformément à la 26e Vict., chap. 43, cette Compagnie a investi CENT MILLE PIASTRES comme sécurité spéciale pour les porteurs de police canadiens.

NOUVEAU REMÈDE FRANÇAIS CONTRE LE DÉBRÛTE GÉNÉRAL.

Le grand remède français contre le débilité générale. Le remède du Dr. Fabien De Lappierre pour les maladies secrètes est préparé suivant la prescription du Dr. F. de Lappierre, médecin en chef de l'hôpital du Nord au Lariboisière de Paris, et employé avec un grand succès pendant les quinze dernières années dans la pratique particulière des médecins les plus éminents de France.

GEORGE T. DORON & CIE

Horlogers & Joailliers. No. 105, Grande Rue St. Laurent.

PROVINCE DU CANADA, ACTE CONCERNANT LE DISTRICT DE MONTREAL.

DANS LA COUR SUPERIEURE POUR LE BAS-CANADA. IN RE DAVID BOUGEOIS ET SAMUEL BOUGEOIS, tant comme associés sous la raison sociale de "Bourgeois et Frères" qu'individuellement.

INSOLVABLES

Le vingt-troisième jour de février prochain, à dix heures du matin, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, les Sous-ignés feront application à la dite Cour pour une décharge en vertu du dit acte.

AVENDRE

Une jeune orpheline, hypothécaire de \$880, payable en quatre paiements annuels de \$220, avec intérêt de 6 p. 100. A vendre pour \$300, comptant. S'adresser à J. B. BROUSSEAU, avocat, No. 53, Petite rue St. Jacques

NOEL PRATT, MEUBLER ET SCAULPTEUR.

DE GOUT ET DE FANTAISIE, 39, Grande rue St. Laurent. Remercie sincèrement ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour, et informe le public qu'il tient toujours en magasin un grand assortiment de MEUBLES de goût, de fantaisie et uni, tels que: Ameublements de Salon, Salle à Diner et Chambre à Coucher, Side-Boards, Couchettes Françaises à coins ronds, Sofas, Chaises en Crin, Bureaux, Lavabains avec dessus en marbre et en bois, etc.

GRANDE DECOUVERTE MEDICALE

REMEDE INFALLIBLE. On a découvert récemment un remède qui guérit infalliblement l'Hydropisie. On peut, pour en faire l'essai, se le procurer gratuitement chez M. A. Perrault, No. 15 Rue St. Pierre.

COMPAGNIE D'ASSURANCE LONDON & LANCASHIRE.

SUR LE FEU ET LA VIE. CAPITAL \$5,500,000. Succursale au Canada: No. 101, Rue St. François Xavier, Montréal. DIRECTEURS: WILLIAM WORKMAN, Sec. Président, Président de la Banque de la Cité, Jno. ROBERTS, Sec. Vice-Président, Banque de Montréal, B. NAMAN H. LEMOINE, Sec. Caisier de la Banque du Peuple, ALEX. M. DELISLE, Sec. Percepteur des Douanes, LOUIS BRADY, Sec. Garant de la Nouvelle Compagnie du Gaz de la Cité.

CAVE A LOUER

Une cave de 75 pieds de long sur 21 de largeur, appartenant à M. MARIEN, 21 rue Notre-Dame.

COLLEGE COMMERCIAL de Montréal.

Le cours d'études comprend la tenue des livres, l'écriture et la correspondance, l'arithmétique commerciale, l'enseignement de la télégraphie, etc., et est spécialement adapté pour préparer la jeunesse à entrer dans le commerce, ou pour former des tenanciers de livres, des comptables et des hommes de comptoir.

MARCHANDS à commission pour produits, épicerie et liqueurs

Marchands à commission pour produits, épicerie et liqueurs, 485-487, rue St. Jacques, Montréal, Nos. 86 et 88, rue McGill, Nos. 99 et 101, rue des Sévins Grises, auront toujours en magasin: Farine en quatre qualités, blé d'Inde et farine de blé d'Inde, lard, beurre, fromage, jambon, épices, etc.

PASTILLES AU CHOCOLAT, BATOES au Choclat

Chocolat Crystallisé et Bonbons de fantaisie, cristallisés, à la crème de qualité supérieure. Le tout en demi boîtes et à vendre à L'ENTREPOT ITALIEN A. MCGIBBON, BAIRD & CRAWFORD, OUFRE-NE & MCGARTY, 7-13 Jean, C. D. MILLE & Cie.

SEL A VENDRE.—S'adresser

au No. 151, rue St. Charles Broderick entre un et deux heures p.m. Prix par 25 sacs, 80 cents et par plus grande quantité à meilleur marché.

JORDAN CHOP HOUSE

No 12, Rue St. Lambert. Les amateurs de la bonne chair,—la cuisine française, anglaise, espagnole et italienne — sont respectueusement invités par M. Jordan, le prince des cuisiniers mûres, à venir s'asseoir à sa table et y trouveront ce que le palais le plus délicat peut rêver de plus exquis pour l'estomac.

S. GOLTMAN, TAILLEUR CIVIL ET MILITAIRE.

No. 114, Grande rue St. Jacques. N. B.—Recommandés exécutés avec soin. Contrats libéraux à ceux qui fourniront leurs étoffes.

LE MAUVAIS OEIL ou LE SPECTRE NOIR.

(Traduit de l'Anglais) VIII.—L'EXPÉDITION NOCTURNE. —Charles, dit celui-ci, n'aime pas cet air sombre d'Henri. Il a fait peu de progrès dans son estime depuis son arrivée. J'ai peine à m'expliquer son retour en ce moment, surtout avec l'intention qu'il semble avoir de ne pas repartir. Son oncle a été d'une bonté admirable à son égard, et avait l'intention d'en faire son héritier. Quelle raison peut-il avoir de le quitter ainsi? Et si son oncle le laisse aller, c'est qu'il y a quelque difficulté. Je ne voudrais point lui demander d'explications; mais il est étrange qu'il ne m'ait pas dit un seul mot à ce sujet, et qu'il ne daigne pas placer la moindre confiance en moi.

—Mon père, répliqua Charles, je crains que vous ne le jugiez trop sévèrement.

Quant à ces accès de sombre silence, cela peut tenir à sa constitution. Vous savez qu'il en est de même pour ma mère, et que quand ces accès viennent, elle ne parle pas à qui que ce soit pendant des jours entiers. Il est possible que quelque querelle se soit élevée entre lui et son oncle; mais peut-être ne perd-t-il le silence que par délicatesse pour son protecteur.

—Allons, je l'admets, et votre interprétation de son silence est noble et généreuse.

Laissons ce sujet. Mais il y a encore ce mariage; le mobile d'après lequel lui et sa mère agissent est celui d'un has et sort de l'égoïsme. Il est de mon honneur de ne pas laisser réussir des machinations si honteuses. Autant vaudrait unir le faucon et la colombe. Non, je ne serai pas assez lâche, assez inhumain pour laisser s'accomplir cette union.

—Mon père, voulez-vous que je confie à moi? Si Alice consent à ce mariage, je ne perdrai pas de vue cette affaire.

Je ne crois pas qu'il ait chez les Goodwin le moindre sentiment d'égoïsme ou de cupidité; néanmoins, il se peut qu'ils voient en Henri l'héritier des richesses de son oncle; et, après tout, les hommes sont toujours hommes: cette idée pourrait les influencer à leur insu. Cependant, je ne suis pas à même de les débattre.

—Mon père, dit Charles, tout ce que je puis vous suggérer, c'est d'être patient, d'attendre qu'Alice se déclare, je suis tenté de croire qu'elle n'a pas formellement consenti: si elle l'a fait, encore une fois, nous n'avons pas le droit de nous en mêler.

—Mais pourquoi rentre-t-il si tard, sinon tous les jours, du moins très souvent? Il n'y pas de semaine où il ne reste deux ou trois fois dehors jusqu'à minuit, une heure, ou en ce moment le pays est loin d'être sûr.

—Oh! dit Charles, ce n'est pas ce qui lui fait peur. Il ne sort jamais sans une paire de pistolets bien chargés.

—Soit; mais est-ce folie de s'exposer en danger. Où est-il aujourd'hui?

—Il est sorti avec Barney Casoy; je crois qu'ils sont allés du côté des montagnes.

—Il ne se trompait pas. Henri s'était passionné pour la chasse; il avait trouvé les instruments tout prêts chez son beau-père, et dans Barney, un aide intelligent et habile, qui connaissait le pays et les endroits abondants en toutes sortes de gibier.

—Au moment où nous parlons, après une longue et pénible démarche, pendant laquelle ils avaient tué deux ou trois lièvres, ils s'étaient arrêtés en éprouvant un besoin impérieux de repos et de rafraîchissement.

—Le soleil grille, dit Barney; nous pourrions entrer dans cette chaumière rannée, ici, tout près; il y a bien assez longtemps que la vieille Bet Harramont l'a quittée.

—Tout seul, je ne voudrais pas m'y aventurer, mais avec vous je ne serais pas fâché de voir ce qu'il y a dedans.

—Quoi! dit Woodward, que venez-vous dire?

—Je vous le dirai, quand nous serons entrés. Il y a de la sorcellerie en cet endroit; personne n'a osé loger ici depuis qu'elle est partie.

—Qui, elle? —Tout à l'heure, Monsieur, je vous raconterai tout.

On ne pouvait rien voir de plus désolet, de plus misérable que cette hutte. Elle se trouvait isolée, au milieu des montagnes, et loin (Continué sur la quatrième page.)

TRAITEMENT SPECIAL des maladies Secrètes de la Peau, des Yeux, des Maladies de la Gorge et des Poux, des Maladies du Cœur, des Maladies du Foie et de la Vessie, Crorr.

P. A. SOULACROIX, Docteur Médecin et Chirurgien Français diplômé de la Faculté de Paris, bachelier en lettres, bachelier en sciences physiques, et élève de MM. Ricord et Casanova, les célèbres médecins français des maladies secrètes.

Le Soussigné sollicite respectueusement les personnes qui ont l'intention d'assurer leur vie, de vouloir bien s'adresser à lui au numéro 22 rue St. Gabriel, car il vient d'être nommé agent de la Compagnie d'Assurance Aema, l'une des associations les plus prospères et les plus sûres qu'il y ait sur ce continent.

T. THOMPSON, DOBFAUX, NO 22 RUS ST. GABRIEL, MONTREAL

2ème Edition. L'Union Nationale Montreal LUNDI, 21 JANVIER 1867.

DÉPÊCHES SPÉCIALES

Québec, 21 jan.—Le temps est doux et beau. Le thermomètre est à zéro. Le vice-chancelier de l'Université d'Oxford a écrit au maire qu'il a à sa disposition £200 sterling, qui ont été souscrits par cette institution pour les incendiés de Québec.

Ottawa, 19 jan.—Sir N. Belieu est arrivé ici hier soir. La Gazette officielle contient un ordre général de milice qui notifie les officiers commandants que la paie pour le mois de 1866 n'aura lieu qu'en Avril prochain, et l'allocation annuelle pour ceux qui ont fait des armes sera faite dans le même temps.

Les nouveaux insolvable: MM Corne Brothers, Stanbridge Station; John Hector Brown, Manville; Peter O'Rourke, Goderich; Wm. Charles, Goderich; J. K. Hall, Stanstead Plains; P. Couture & Cie, Québec; Jean-Baptiste Sénéchal & Fils, Montréal; John Daston, Trafalgar.

TELEGRAPHIE GÉNÉRALE.

Londres, 19 jan.—On annonce que la reine Victoria visitera l'exposition de Paris, avant de se rendre en Allemagne où elle se propose d'aller.

NOUVELLES AMÉRICAINES.

New York, 19 jan.—Il y a eu deux hommes gelés à mort, hier soir, à Brooklyn. Une assemblée publique a été tenue aujourd'hui pour exprimer la sympathie qu'inspire la cause des Crétois et un comité a été nommé pour prélever pour eux des fonds de secours.

ORIENT.

L'insurrection crétoise devient d'autant plus terrible dans les télégrammes grecs qu'elle est plus complètement étouffée par les dépêches turques. Soit que toutes les populations grecques aient pris les armes dans l'île de Candie, comme on le dit à Athènes, soit qu'à défaut des Grecs soumis de bonne grâce aux Turcs, les anciens compagnons d'armes de Garibaldi, comme le veut notre Moniteur, se vengent sur les musulmans de n'avoir plus d'Atrichiens à combattre, la poudre continue à parler dans les montagnes de la Crète.

autant que la sagesse des gouvernements de France et d'Angleterre à retarder de quelque temps encore une explosion de ce côté, c'est que le noif de la guerre manque aussi complètement aux Grecs qu'aux Turcs. Une dépêche de Trieste annonce, en effet, que le 24 décembre deux ministres grecs qui avaient offert au roi leur démission persistaient à la maintenir: l'un d'eux est le ministre des finances, qui s'effraie de voir sa place devenir, par le vide du trésor, une simple sinécure.

La Porte, parait-il, ne se résigne point à la démolition de la forteresse de Belgrade. Elle offre d'évacuer Seli-Islam, Semendria, Schabatz; elle tient à Belgrade, dont les Serbes eux réclament le sacrifice.

Belgrade n'ayant plus guère pour les Turcs qu'un intérêt historique, étant un monument de leur passé plutôt qu'une condition de leur puissance militaire actuelle, il est à présumer qu'on finira par tomber d'accord et obtenir pour les Serbes une concession qui, satisfaisant leur orgueil national, les désarmerait.

LE ROI ET LE PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A l'occasion du soixantième anniversaire de l'entrée du roi dans l'armée, ce dernier et le prince royal ont prononcé chacun un discours qu'on ne lira pas sans intérêt. En voici le texte: "Je me vois de nouveau entouré aujourd'hui d'une partie des hommes de ma magnifique armée que j'ai réunis pour être témoins en lieu saint d'un acte si solennel, d'une armée dans laquelle je suis entré il y a soixante ans aujourd'hui, par la grâce de mon auguste père qui repose en Dieu.

Voici le discours prononcé par le prince royal, à Potsdam, en remettant au roi le caducée offert par l'armée: "Très auguste, très puissant roi, très gracieux roi et seigneur! La fidèle armée de Votre Majesté salue aujourd'hui l'anniversaire du jour où le roi Frédéric-Guillaume, d'éternelle mémoire, vous a reçus dans les rangs de l'armée prussienne en vous donnant l'habit de soldat. Ce qui était alors, suivant un ancien usage enfantin de la maison, un ornement pour l'enfant, reçut bientôt dans l'époque fatale de la détresse de notre patrie une signification plus sérieuse.

Car ce fut un temps dur et grave que celui où Votre Majesté commença sa carrière militaire, et l'école par laquelle notre armée dut passer fut non moins grave et dure. Mais notre propre force s'accrut en proportion de la grandeur de l'adversaire, et lorsque Sa Majesté, au commencement de l'adolescence, partit pour la grande lutte livrée avec Dieu pour le roi et la patrie, elle apprit à connaître et à éprouver la haute importance de nos nouvelles institutions militaires, et la pleine force d'un peuple fidèle, enthousiaste, sous les armes. Votre Majesté elle-même a eu le bonheur d'acquiescer ce signe d'honneur des soldats, qui, malheureusement, disparaît de plus en plus, et que la génération de ces jours regarde avec un respect plein d'admiration et une vénération pleine d'amour.

Dans la période de paix qui suivit cette grande guerre. Votre Majesté travailla en fatigablement à l'éducation militaire des nouvelles générations, au développement de nos forces militaires. Lorsque ensuite après un long repos des armées, la guerre vint nous provoquer pour la première fois, vous conduites vous-même les troupes que votre royal frère, fit marcher pour rétablir l'ordre légal chancelant dans des pays allemands. Par des coups rapides et décisifs dirigés par vous en personne, vous parvintes à rétablir dans un court délai l'ordre ébranlé.

Votre Majesté avait bien vu dans les grands combats du commencement de ce siècle la force victorieuse de notre armée faire ses preuves avec éclat. Cependant il ne pouvait échapper à votre sollicitude attentive et à votre préoccupation sans cesse tournée vers l'armée, que ces institutions aussi, comme toutes choses humaines, ont besoin d'être développées et achevées. Nous devons donc surtout à Votre Majesté que notre armée tout en restant fidèlement attachée aux choses anciennes qui sont éprouvées, à l'école prussienne et d'une forte discipline, a pu recevoir néanmoins les choses nouvelles éprouvées ailleurs dans son armement, son instruction et organisation.

Lorsque Votre Majesté monta alors sur le trône de nos pères, l'armée et avec elle toute la patrie ont éprouvé pleinement tous les bienfaits de votre puissance royale. Tous les enfants du pays capables de combattre furent rendus à l'armée. Votre Majesté leur mit en main les meilleures armes de l'Europe, et fit du soldat instruit et discipliné dans les formes, un homme agissant par lui-même, qui a pu, il y a trois ans, en luttant contre un climat et un ennemi brave et bien retranché, donner des preuves brillantes de son aptitude, mais qui n'a pu offrir avec plus de succès, de courage et d'enthousiasme à son seigneur et maître, le fruit de ses efforts, que dans la grande et mémorable guerre de l'année qui vient de finir.

Après un paix de cinquante ans, à peine interrompue, Votre Majesté a conduit l'armée contre un ennemi brave, habitué à la guerre, dirigé par des généraux éprouvés, et remporté victoires sur victoires avec une rapidité dont on n'avait jamais eu l'idée. Et ce fut par cette guerre que l'armée et dans l'armée tout votre peuple vous fit ses remerciements pour le développement de nos relations militaires, conforme aux besoins du temps, et opéré sous la direction de Votre Majesté. Car ce qu'il y a de beau, et ce qui nous distingue, nous Prussiens, des autres nations,

c'est que chez nous il n'y a pas de différence entre le peuple et l'armée, mais qu'ils sont un tout; c'est ainsi que votre fidèle peuple vous remerciait lorsque votre armée dut, sous le commandement de son roi, combattre bravement, verser son sang vaillamment, mourir en se résignant à la volonté de Dieu, et vaincre partout où elle combattit.

Lorsque de pareilles preuves de reconnaissance ont été données, on peut hésiter à montrer une œuvre chétive de la main de l'homme qui doit représenter un symbole de cette reconnaissance de l'armée pour son chef; mais que la grâce indulgente de Votre Majesté l'accepte comme symbole. Car nous avons besoin d'indulgence d'avoir osé, comme soldat, déposer un don aux pieds du roi.

Nous le faisons en exprimant hautement devant Votre Majesté un vœu qui, dans la bouche de l'armée, joyeuse de ses victoires, ne saurait être mal interprété par son roi. C'est le vœu que Dieu, après avoir couronné par la victoire, des plus rudes combats, veuille accorder à Votre Majesté de longues années de gouvernement pacifique.

FUSILS AMÉRICAINS.—On fabrique en ce moment, avec une extrême diligence, à Springfield (Massachusetts), de nouveaux fusils se chariant par la culasse. Une commande de vingt cinq mille, pour le compte du gouvernement, vient d'être achevée. Ce sont les anciens fusils du modèle de Springfield, transformés suivant le système d'Edouard Martin, simple ouvrier de la fabrique. Les cartouches pour cette arme sont manufacturés à Francfort (Kentucky).

BULLETIN FINANCIER.

New-York, 21 jan.—Ouvvert à 136 1/2—Change sterling 91.—Greenbacks achetés à 26 1/2 et vendus à 26 d'escompte. Argent acheté à 1/4 d'escompte et vendu à 1/4.

COMMERCE.

Montreal, 21 jan. Ce matin il neige abondamment. Marché très tranquille. Fleur par qt de 125 lbs.—Supérieure extra no 1, 8.50; Extra 87.00 nominale; Fancy nominale, 7.49 à 7.60; Supérieure de blé du Canada, 7.25 à 7.30; fortes supérieures de blé du Canada, (prix exceptionnels), 7.30 et plus; Supérieure de blé de l'exception 0.00 à 0.00; Supérieure des marques de la cité, 0.00 à 0.00; Supérieure No. 2, no miniale; belle nominale; moyenne nominale; recoupees, nominale; fleur en poche, 3.50 à 3.60 par 100 lbs, selon la qualité.

MARCHE DE NEW-YORK.

New-York 19 jan. Coton—Fermé. 35 middling uplands. Fleur—Recettes 422 3/4 qrs. marché lourd et sans changements, ventes 470 3/4 qrs de 9.40 à 11.50 pour extra do; 11.60 à 12.40 pour choisie do; 9.40 à 10.50 pour supérieure de l'Ouest; 10.50 à 11.50 pour commune à moyenne extra de l'Ouest; et 12.00 à 13.75 pour choisie do. Fleur de Seigle—Plus ferme. Ventes 150 6.50 à 6.60.

Prix courant en détail du Marché Bonsecours.

Table listing market prices for various goods like flour, oil, and sugar. Columns include item names and prices per unit.

L'INDEPENDANCE PACIFIQUE DU CANADA.

M. Médéric Lanctôt prépare en ce moment une brochure où il s'efforce de traiter, sous tous ses aspects et à fond, la question de l'indépendance du Canada. Cette brochure paraîtra dans quelques jours. Elle est entre les mains des imprimeurs et sera publiée en même temps dans les langues française et anglaise. Les journaux du Canada sont priés de reproduire cette annonce, et de la tenir dans leurs colonnes jusqu'à la publication de la brochure de M. Lanctôt. La note de l'insertion de cette annonce sera soldée aux bureaux de l'Union Nationale.

2ème Edition

TELEGRAPHIE GÉNÉRALE.

DERNIÈRES NOUVELLES PAR LE CÂBLE.

Londres, 19 Jan.—Quarante quatre personnes ont perdu la vie lors de l'accident de Regents Park. Liverpool, 19 Jan.—L'intensité extraordinaire du froid a aggravé considérablement le sort de la classe pauvre. La disette de pain est si grande qu'elle a été la cause d'une émeute aujourd'hui. Le trouble, cependant, n'a pas eu un caractère sérieux.

Londres 19 Jan.—Garibaldi, à la requête d'un américain ami, a écrit une lettre dans laquelle il donne son opinion sur les affaires américaines. Il applaudit aux choix d'un député parmi les hommes de couleur dans la Législature du Massachusetts. Il exprime son espoir dans la préservation et l'harmonie future dans l'Union et engage le Président à se reconcilier avec le Congrès.

Athènes, 19 Jan.—Les dernières nouvelles de Candie annoncent que les Crétois ont livré une autre bataille et qu'ils ont remporté une nouvelle victoire. Athènes, 19 Jan.—La Porte a consenti à évacuer les forts occupés par les troupes turques dans la principauté de Serbie.

Paris, 20 Jan.—L'empereur Napoléon vient d'émettre un important décret. Il supprime l'adresse en réponse au discours du trône. Il accorde au corps législatif le droit d'interpellation. Il pourvoit à ce que les délits de presse soient poursuivis devant les cours ordinaires; que les droits du timbre soient réduits et que les droits du peuple d'assembler soient limités seulement par les règlements que requiert la sûreté publique. Le décret conclut en déclarant que ces réformes couronneront l'édifice de l'Etat, appuyé sur la volonté nationale.

Les membres du Cabinet ont offert à l'empereur leurs résignations. Trieste, 20 Jan.—Les derniers avis de Miramar disent que l'impératrice Charlotte est tout-à-fait rétablie de sa grande maladie. Athènes, 20 Jan.—Le gouvernement Grec a envoyé aux Etats Unis le général Kabergis, chargé d'une mission spéciale.

DERNIÈRES NOUVELLES AMÉRICAINES

New-York, 21 Jan.—Un télégramme de Washington adressé au Herald dit que la mission du général Sherman et du col. Campbell au Mexique a été injurieuse à Juárez et avantageuse à Ortega. La division est entre les deux plénipotentiaires et ils en sont même venues à une rupture à Matamoros. On dit aussi qu'ils en reviennent tout deux à la Nouvelle Orléans par deux routes différentes.

DÉPÊCHE SPÉCIALE.

Aylmer, 21 Jan.—Il tombe aujourd'hui une neige épaisse. La ville est remplie de jurés, de témoins et d'autres personnes venues pour le terme de la Cour du Banc de la Reine qui s'est ouvert aujourd'hui.

Le rév. M. Babin, accusé d'avoir été l'accessoire dans le meurtre de sa sœur, en Avril dernier, est également arrivé. Son avocat est M. Devlie, de Montréal.

LA FRATERNITE FÉNIENNE.

La trahison de Stephens ne paraît pas avoir affaibli cette puissante organisation politique. Loin de là, si nous en jugeons par les résolutions qui ont été adoptées à une assemblée publique tenue par les chefs du parti qui était opposé au programme de Roberts, cette trahison a retrempe ses forces et opéré la réconciliation entre les deux factions. Tout le camp de Stephens est passé dans celui de Roberts. Ce rapprochement s'est accompli, le 11 courant, d'une manière solennelle. Une des résolutions déclare qu'il n'y a plus qu'une organisation nationale irlandaise qui soit digne de ce nom et qui ait droit à la confiance au dedans comme au dehors. Elle a plus fait dans douze mois pour la nationalité irlandaise qu'aucune association du même genre n'en a fait avant elle.

Dans la même résolution, les fraudes de O'Mahoney, de Killian & Cie sont dénoncées. On y trouve aussi l'opinion que la Fraternité serait maintenant maître du Canada si Stephens n'avait, par une fausse représentation des faits, créé de la division au milieu d'eux. M. Finarty, dans un discours qu'il a prononcé à cette occasion, a fait remarquer que Roberts et son parti ne voulaient pas l'impossible. Ils reconnaissent que sans une flotte, ils ne peuvent franchir l'Océan Atlantique et aller s'emparer de l'Angleterre. Cette impossibilité doit être également admise par tous les amis en Irlande.

La fraternité féniennne aux Etats Unis n'a pas l'intention, ajoute M. Finarty, d'aller s'établir en Canada; mais elle veut s'en servir comme d'une base d'opérations contre l'empire britannique. Il a terminé sa harangue en disant: "Nous n'avons plus besoin de fourberies. Nous avons été témoins de la défaillance de plusieurs chefs, mais le drapeau vert sera maintenu en dépit de l'Angleterre, en dépit de la trahison, en dépit du diable même!"

Le général Spear s'est déclaré également en faveur de Roberts. L'organisation de ce dernier, dit-il, est la seule vraie et la seule qui doit être soutenue par tous les patriotes irlandais. Il a fait partie de l'armée des Etats Unis pendant vingt sept ans et il est prêt à combattre sous le drapeau vert avec autant de courage qu'il l'a fait sous le drapeau étoilé.

LE MESSAGER FRANCO, AMÉRICAIN

Depuis une quinzaine de jours, nous n'avons pas reçu plus qu'une copie de numéros du Messenger Franco-Américain. Nous savons qu'il nous est toujours régulièrement adressé et il n'y a que des employés de poste escamoteurs et sans scrupule qui peuvent nous en priver. Nous ne voulons pas, cependant, accuser le moins du monde le bureau de Montréal, dont nous connaissons la fidélité éprouvée de ses employés. Mais un choc est certain, c'est que ce journal est intercepté quelque part. Nous publions ce qui précède pour mettre le coupable sur ses gardes.

Un cas de séduction s'est présenté vendredi devant la Cour du Recorder. Une jeune

file de Philadelphie, âgée de 16 ans, a été amenée à Montréal par un canadien dont le nom est connu de la police. Le seul abri qu'il lui ait donné en arrivant ici est le toit d'une maison de prostitution et il l'a ensuite abandonnée à son propre sort quelques jours après.

La jeune fille est ensuite tombée malade et sa maîtresse l'a conduite à la station de police pour que celle-ci avisât au moyen de la faire voir, ou de la renvoyer dans sa famille. Le consul américain a reçu avis du fait.

ON A BESOIN

Aux Bureaux de l'Union Nationale, de deux apprentis compositeurs ayant un couple d'années d'apprentissage. 16 jan juo

ON DEMANDE.

Une chambre meublée dans une famille privée (sans pension), où il n'y a pas d'autres pensionnaires. Une famille française préférée. Les conditions devront être modérées. S'adresser à ce bureau. 16 jan juo

ATTENTION!

LUNDI, LE 21 JANVIER Courant, à onze heures précises du matin, sera vendu au plus haut offrait et dernier enchérisseur, dans le bureau des notaires soussignés, en la cité de Montréal, petite rue St. Jacques, no. 24:—Un superbe morceau de terre à prendre à l'extrémité Nord, Ouest d'une terre située au Coteau St. Pierre en la paroisse de Montréal appartenant à M. René Lecluc, du dit lieu:—Le dit morceau de terre contenant deux arpents de largeur sur douze arpents de profondeur, formant 21 arpents en superficie, plus ou moins et sans aucune garantie de mesure, en un mot tout le terrain qui se trouve enclavé dans les bornes suivantes, savoir: bornés par un bout au sud-est, par le restant de la dite terre, c'est à dire en alignement avec la ligne sud-est du terrain de l'église de Notre Dame de Toutes Grâces, par l'autre bout au nord-ouest par M. Martel, d'un côté au sud-ouest par M. Brodie et d'autre côté au nord est, en partie par un chemin dit le dit morceau de terre et le terrain qui la dite église de Notre Dame de Toutes Grâces et en partie par M. Léon Prud'homme. S'ent. Letelle, Par ordre de M. René Lecluc, propriétaire J. A. LABADIE N. P. J. E. O. LABADIE N. P. j 21 j—69

PROVINCE DU CANADA, District de Montréal.

ACTE DE FAILLITE DE 1864

Dans l'affaire de DAME BRIDGET HUGHES Insolvable, et JOHN WHYTE, Syndic.

Docteur médecin et chirurgien français de la faculté de Paris, Bachelier en lettres, Bachelier en sciences physiques, rue Notre Dame, no. 192 Montréal le 20 décembre 1866. à MONSIEUR GIANNELLI.

On peut se procurer ce célèbre tonique chez Messieurs Nelson, Lavolette & Giraldi et Picault & fils 74 et 78 rue Notre-Dame. 24 déc.—1 m

VOUS TROUVEREZ COMME

Par son Procureur ad litem, ABBOTT & CARTER. 15 jan —2s—60

ACTE DES INSOLVABLES DE 1864.

Dans l'affaire de JAMES S. DIXON, de Berthier. Insolvable

ACTE DES INSOLVABLES DE 1864.

Dans l'affaire de EDMOND PICKUP, de Montréal. Insolvable

Les créanciers de l'insolvable sont notifiés de s'assembler au bureau du Syndic Soussigné, No. 24 Rue St. Sacrement, dans la cité de Montréal, mercredi, le 30ms jour de janvier courant, à 3 heures de l'après-midi. Et de présenter un rapport du syndic sur le détail qui reste dû à la succession et en ordonné la disposition. T. S. BROWN, Syndic Officiel. 11 jan—2s

ACTE DES INSOLVABLES DE 1864.

Dans l'affaire de MAURICE BROUILLET. 18 jan—jno

PERDU.—Hier, entre 5 et 6

heures de l'après-midi, depuis le magasin de Girard et Frère, 210 rue Notre-Dame, à la rue St. Dominique, passant par les rues Notre-Dame, St. Laurent et Craig, un Portefard d'Orléans en or. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui l'apportera à ce bureau ou chez Girard et Frère. 17 jan 3t—62

A LOUER.—LES BATIS-

ses actuellement occupées par le sous-sol comme Magasin en gros. Loyer modéré et possession immédiate si on l'exige. S'adresser à ROBERT WILKES, 441 rue St. Paul. 17 jan

ACTE DES INSOLVABLES DE 1864.

Dans l'affaire de HILAIRE MATHIEU, Commerçant, La Présentation, C. E. Failli.

Les créanciers du failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus, à moi syndic soussigné, et ils sont requis, de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations. T SAUVAGEAU, Syndic. 16 jan 2s—62

ON A BESOIN

Aux Bureaux de l'Union Nationale d'un jeune homme connaissant parfaitement le ville pour être employé comme solliciteur d'annonces, etc. un dehors. Il devra être muni de bonnes références. 16 jan 2s

ON A BESOIN

Aux Bureaux de l'Union Nationale, de deux apprentis compositeurs ayant un couple d'années d'apprentissage. 16 jan juo

ON DEMANDE.

Une chambre meublée dans une famille privée (sans pension), où il n'y a pas d'autres pensionnaires. Une famille française préférée. Les conditions devront être modérées. S'adresser à ce bureau. 16 jan juo

ATTENTION!

LUNDI, LE 21 JANVIER Courant, à onze heures précises du matin, sera vendu au plus haut offrait et dernier enchérisseur, dans le bureau des notaires soussignés, en la cité de Montréal, petite rue St. Jacques, no. 24:—Un superbe morceau de terre à prendre à l'extrémité Nord, Ouest d'une terre située au Coteau St. Pierre en la paroisse de Montréal appartenant à M. René Lecluc, du dit lieu:—Le dit morceau de terre contenant deux arpents de largeur sur douze arpents de profondeur, formant 21 arpents en superficie, plus ou moins et sans aucune garantie de mesure, en un mot tout le terrain qui se trouve enclavé dans les bornes suivantes, savoir: bornés par un bout au sud-est, par le restant de la dite terre, c'est à dire en alignement avec la ligne sud-est du terrain de l'église de Notre Dame de Toutes Grâces, par l'autre bout au nord-ouest par M. Martel, d'un côté au sud-ouest par M. Brodie et d'autre côté au nord est, en partie par un chemin dit le dit morceau de terre et le terrain qui la dite église de Notre Dame de Toutes Grâces et en partie par M. Léon Prud'homme. S'ent. Letelle, Par ordre de M. René Lecluc, propriétaire J. A. LABADIE N. P. J. E. O. LABADIE N. P. j 21 j—69

PROVINCE DU CANADA, District de Montréal.

ACTE DE FAILLITE DE 1864

Dans l'affaire de DAME BRIDGET HUGHES Insolvable, et JOHN WHYTE, Syndic.

Docteur médecin et chirurgien français de la faculté de Paris, Bachelier en lettres, Bachelier en sciences physiques, rue Notre Dame, no. 192 Montréal le 20 décembre 1866. à MONSIEUR GIANNELLI.

On peut se procurer ce célèbre tonique chez Messieurs Nelson, Lavolette & Giraldi et Picault & fils 74 et 78 rue Notre-Dame. 24 déc.—1 m

VOUS TROUVEREZ COMME

Par son Procureur ad litem, ABBOTT & CARTER. 15 jan —2s—60

ACTE DES INSOLVABLES DE 1864.

Dans l'affaire de JAMES S. DIXON, de Berthier. Insolvable

ACTE DES INSOLVABLES DE 1864.

Dans l'affaire de EDMOND PICKUP, de Montréal. Insolvable

Les créanciers de l'insolvable sont notifiés de s'assembler au bureau du Syndic Soussigné, No. 24 Rue St. Sacrement, dans la cité de Montréal, mercredi, le 30ms jour de janvier courant, à 3 heures de l'après-midi. Et de présenter un rapport du syndic sur le détail qui reste dû à la succession et en ordonné la disposition. T. S. BROWN, Syndic Officiel. 11 jan—2s

ACTE DES INSOLVABLES DE 1864.

Dans l'affaire de MAURICE BROUILLET. 18 jan—jno

PERDU.—Hier, entre 5 et 6

heures de l'après-midi, depuis le magasin de Girard et Frère, 210 rue Notre-Dame, à la rue St. Dominique, passant par les rues Notre-Dame, St. Laurent et Craig, un Portefard d'Orléans en or. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui l'apportera à ce bureau ou chez Girard et Frère. 17 jan 3t—62

A LOUER.—LES BATIS-

ses actuellement occupées par le sous-sol comme Magasin en gros. Loyer modéré et possession immédiate si on l'exige. S'adresser à ROBERT WILKES, 441 rue St. Paul. 17 jan

ACTE DES INSOLVABLES DE 1864.

Dans l'affaire de HILAIRE MATHIEU, Commerçant, La Présentation, C. E. Failli.

Les créanciers du failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus, à moi syndic soussigné, et ils sont requis, de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations. T SAUVAGEAU, Syndic. 16 jan 2s—62

ON A BESOIN

Aux Bureaux de l'Union Nationale d'un jeune homme connaissant parfaitement le ville pour être employé comme solliciteur d'annonces, etc. un dehors. Il devra être muni de bonnes références. 16 jan 2s

ON A BESOIN

Aux Bureaux de l'Union Nationale, de deux apprentis compositeurs ayant un couple d'années d'apprentissage. 16 jan juo

ON DEMANDE.

Une chambre meublée dans une famille privée (sans pension), où il n'y a pas d'autres pensionnaires. Une famille française préférée. Les conditions devront être modérées. S'adresser à ce bureau. 16 jan juo

ATTENTION!

LUNDI, LE 21 JANVIER Courant, à onze heures précises du matin, sera vendu au plus haut offrait et dernier enchérisseur, dans le bureau des notaires soussignés, en la cité de Montréal, petite rue St. Jacques, no. 24:—Un superbe morceau de terre à prendre à l'extrémité Nord, Ouest d'une terre située au Coteau St. Pierre en la paroisse de Montréal appartenant à M. René Lecluc, du dit lieu:—Le dit morceau de terre contenant deux arpents de largeur sur douze arpents de profondeur, formant 21 arpents en superficie, plus ou moins et sans aucune garantie de mesure, en un mot tout le terrain qui se trouve enclavé dans les bornes suivantes, savoir: bornés par un bout au sud-est, par le restant de la dite terre, c'est à dire en alignement avec la ligne sud-est du terrain de l'église de Notre Dame de Toutes Grâces, par l'autre bout au nord-ouest par M. Martel, d'un côté au sud-ouest par M. Brodie et d'autre côté au nord est, en partie par un chemin dit le dit morceau de terre et le terrain qui la dite église de Notre Dame de Toutes Grâces et en partie par M. Léon Prud'homme. S'ent. Letelle, Par ordre de M. René Lecluc, propriétaire J. A. LABADIE N. P. J. E. O. LABADIE N. P. j 21 j—69

PROVINCE DU CANADA, District de Montréal.

ACTE DE FAILLITE DE 1864

Dans l'affaire de DAME BRIDGET HUGHES Insolvable, et JOHN WHYTE, Syndic.

Docteur médecin et chirurgien français de la faculté de Paris, Bachelier en lettres, Bachelier en sciences physiques, rue Notre Dame, no. 192 Montréal le 20 décembre 1866. à MONSIEUR GIANNELLI.

On peut se procurer ce célèbre tonique chez Messieurs Nelson, Lavolette & Giraldi et Picault & fils 74 et 78 rue Notre-Dame. 24 déc.—1 m

VOUS TROUVEREZ COMME

Par son Procureur ad litem, ABBOTT & CARTER. 15 jan —2s—60

ACTE DES INSOLVABLES DE 1864.

